

**AFRISTAT**  
**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE**  
**D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**QUATRIEME REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
**BAMAKO, 04 AU 06 OCTOBRE 1999**

**CS.99/04/07**  
**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

La quatrième réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 04 au 06 octobre 1999, à Bamako au Mali, dans les locaux d'AFRISTAT.

Etaient présents les membres suivants du Conseil :

- Monsieur Akouete Koffi AMELEWONOU, Statisticien à la Division des Services d'Information pour le Développement de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA),
- Monsieur Maurice Dossou BANKOLE, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin
- Monsieur Lomizi Pascal BAZIN, Expert au Département des Politiques Economiques de la Commission de l'UEMOA,
- Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général de l'INSEE,
- Monsieur Jacques CHARMES, Professeur des universités, Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines
- Monsieur Mohamed DIALLO, Coordonnateur du Programme cadre de renforcement des capacités nationales pour une gestion stratégique du développement, au Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration du Mali
- Monsieur NDEFO, Secrétariat Exécutif de la CEMAC,
- Monsieur Dieudonné PADOUNDJI-YADJOUA, Chargé de Mission responsable de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques de la République Centrafricaine,
- Monsieur André PORTELLA, Statisticien Principal à la Division de la Statistique de la Banque Africaine de Développement,
- Monsieur Antoine SIMONPIETRI, Statisticien Principal à la Banque Mondiale,
- Professeur TOUNA-MAMA, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé II,

Etaient absents :

- Professeur Abdoulaye DIAGNE, Professeur Agrégé à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
- Le représentant d'EUROSTAT.

Etait présent comme observateur, Monsieur Koffi NGUESSAN, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction Générale d'AFRISTAT.

La liste complète des participants figure en annexe.

### **Point 1 : Ouverture de la réunion**

La réunion a été ouverte le lundi 4 octobre 1999 à 9 heures par Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, qui a souhaité la bienvenue aux participants, notamment au nouveau membre, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin. Il a salué la présence en tant qu'observateur du Directeur de l'ENSEA d'Abidjan.

Le Directeur Général a déploré l'absence de deux membres du Conseil. Il a informé le Conseil que Monsieur Philippe BAUTIER, membre du Conseil depuis sa création, a quitté récemment la Division C3 pour un autre poste au sein d'EUROSTAT. Le Conseil a hautement apprécié la contribution de qualité que Monsieur BAUTIER a apportée à ses travaux.

### **Point 2 : Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil scientifique a adopté le projet d'ordre du jour de la réunion (voir annexe).

### **Point 3 : Election du Président du Conseil scientifique pour la période 1999-2001**

Le Conseil scientifique a procédé à l'élection à l'unanimité de son Président en la personne de Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général de l'INSEE, pour un mandat de deux ans, conformément à l'article 30 du Traité.

Monsieur Jean-Louis Bodin, après avoir remercié le Conseil pour la confiance qu'il lui a renouvelée, a rappelé l'importance du rôle du Conseil dans les orientations et les travaux d'AFRISTAT.

### **Point 4 : Rapport d'activités de la Direction Générale d'AFRISTAT et suite donnée aux délibérations de la troisième réunion du Conseil**

Le Conseil scientifique a entendu le rapport d'activités et a félicité la Direction Générale pour le travail impressionnant accompli au regard des ressources humaines disponibles.

Des compléments d'information ont été donnés :

- sur l'organisation de la collecte des données statistiques sur les Etats membres,
- sur la diffusion des publications d'AFRISTAT,
- sur les activités d'AFRISTAT dans le domaine des statistiques agricoles,
- sur les travaux en matière de comptabilité nationale, notamment sur l'utilisation de ERETES pour les comptes des secteurs institutionnels.

Le Conseil scientifique a rappelé les recommandations émises lors de sa dernière réunion qui n'ont vu qu'un début d'application :

- les membres du Conseil doivent être systématiquement consultés sur les documents techniques produits par AFRISTAT et par les INS avec l'appui d'AFRISTAT ;
- des mesures appropriées doivent être prises pour assurer la transmission systématique à AFRISTAT des publications des INS ;
- la cohérence des travaux d'AFRISTAT avec ceux menés par d'autres institutions internationales doit être mieux assurée.

En outre, le Conseil scientifique a émis le vœu que :

- les activités d'AFRISTAT puissent être évaluées au moyen d'indicateurs de performance ;
- les observations importantes figurant dans les tableaux annexés au rapport d'activités soient incorporées dans le corps du texte ;
- à l'avenir les points méritant une réflexion de fond du Conseil soient mieux mis en exergue au moment de la présentation du rapport d'activités.

## **Point 5 : Examen des travaux d'harmonisation en cours**

### **Sous-point 5.1 : Nomenclatures d'activités et de produits**

Un projet de nomenclature unique d'activités basée sur la CITI Rév.3 et un projet de nomenclature de produits articulée sur celle des activités ainsi qu'un projet de notes explicatives ont été mis au point par un groupe de travail, animé par AFRISTAT et constitué d'experts des Etats membres, des banques centrales et des organisations économiques sous-régionales. Le groupe de travail a bénéficié de l'expertise d'EUROSTAT et de l'INSEE.

Le Conseil a apprécié les travaux réalisés et donnera son avis avant l'adoption des versions finales en vue de leur soumission au Comité de direction puis au Conseil des Ministres. Il souhaite disposer en temps utile des observations que pourra formuler la Division de Statistique des Nations-Unies.

Le Conseil recommande que le règlement qui sera soumis au Conseil des Ministres prévoie la mise en place d'un Comité de gestion de ces nomenclatures. Ces nomenclatures devront être largement diffusées, notamment par l'intermédiaire du site Web d'AFRISTAT.

### **Sous-point 5.2 : Elaboration des comptes nationaux**

Les travaux méthodologiques conduits par un groupe de travail, animé par AFRISTAT et constitué d'experts des Etats membres, des banques centrales et des organisations économiques sous-régionales, ont couvert les principaux problèmes spécifiques des économies de ces Etats. Ils ont été menés dans le respect des concepts et définitions du SCN93 et ont abouti à un projet de document méthodologique.

Le Conseil a apprécié les travaux réalisés et donnera son avis avant l'adoption de la version finale.

### **Point 6 : Programme statistique minimum commun (PROSMIC)**

Le Conseil a entendu un exposé du Directeur Général sur l'état d'avancement de l'élaboration du PROSMIC.

Il a déploré qu'un accord n'ait pas encore pu intervenir sur les modalités de mise en œuvre et sur la mobilisation du financement du Programme.

Le Conseil a rappelé avec force que ce programme doit avant tout permettre de renforcer les capacités statistiques des Etats membres, conformément aux objectifs d'AFRISTAT, tout en améliorant la qualité des prestations fournies par les systèmes statistiques nationaux. Il a insisté sur le fait que la fourniture de données statistiques fiables et harmonisées, répondant notamment aux besoins des unions économiques et monétaires régionales, repose sur l'amélioration de la qualité des statistiques élaborées par les INS et les autres composantes des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN).

Le Conseil a approuvé la proposition de la Direction Générale de finaliser la rédaction du programme sous la forme d'un document-cadre à partir de la décision du Comité de Direction de novembre 1998 et de soumettre ce programme au Conseil des Ministres.

### **Point 7 : Examen du projet de programme de travail pour 2000**

La Direction Générale d'AFRISTAT a présenté sa proposition de programme de travail pour l'année 2000.

Le Conseil scientifique a examiné en détail les activités techniques. Il a émis un avis favorable sur le programme de travail. Il formule les recommandations suivantes :

- à l'avenir le programme d'activités devrait évaluer la charge de travail de ses composantes et consacrer un chapitre à la coopération inter-agences ;
- un atelier sur l'archivage des données d'enquêtes et de recensements sur CD-ROM devrait être organisé pour les pays d'Afrique centrale et les Comores ;
- un répertoire des experts disponibles dans la région devrait être élaboré afin de renforcer le cas échéant les capacités d'intervention d'AFRISTAT ;
- AFRISTAT devrait renforcer son appui aux INS pour l'utilisation des technologies de l'information pour l'archivage et la diffusion (bases de données, Internet, etc.) ;
- la Direction Générale devrait réfléchir à l'utilisation de méthodes alternatives pour collecter les données sur les Etats membres qui figureront sur le site Internet, notamment en vue de réduire la charge qui pèse de ce fait sur les INS ;
- la Direction Générale est invitée à poursuivre la collecte de la documentation permettant de démarrer dès le début de 2001 l'étude sur la gestion et le suivi des travaux des INS et des SSN ;
- la Direction Générale est invitée à préparer une réflexion future du Comité de Direction sur la situation institutionnelle des INS.

### **Point 8 : Expérience du fonctionnement des conseils nationaux de statistique en Afrique**

Le Conseil a entendu un exposé de Monsieur Jacques CHARMES sur le fonctionnement des conseils nationaux de statistique en Afrique. Il a apprécié la pertinence de cette intervention.

Il recommande le renforcement ou la mise en place dans chaque pays de structures permettant une concertation entre producteurs et utilisateurs et une amélioration de la coordination statistique. Les

modalités de fonctionnement de ces structures doivent être définies par chaque pays compte tenu de ses traditions administratives.

Il demande qu'une documentation sur les structures existantes soit rassemblée au niveau d'AFRISTAT.

#### **Point 9 : Présentation du site Web d'AFRISTAT**

La Direction Générale a présenté aux membres du Conseil la version expérimentale du site d'AFRISTAT.

Le Conseil a apprécié les travaux réalisés et encourage AFRISTAT à ouvrir le site au public dans les meilleurs délais et à faire bénéficier les INS des Etats membres de son expérience.

#### **Point 10 : Questions diverses**

Le Conseil a été informé du projet d'étude «AFRISTAT après 2005 » visant à définir les missions, les activités et les modes de fonctionnement d'AFRISTAT après 2005, en tenant compte notamment des modifications intervenues dans son environnement institutionnel depuis sa création et de la nécessité d'assurer la continuité du financement de ses activités.

Il a également été informé de l'acceptation par l'assemblée générale de l'Association Internationale pour la Statistique Officielle (AISO) de tenir sa conférence biennale à Abidjan en juillet 2002. Il souhaite être associé aux travaux du Comité des programmes de cette conférence.

Le Conseil a entendu une communication de la Direction Générale sur la stratégie de rénovation des comptes nationaux et a approuvé les grandes orientations de ce document.

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique demande au Directeur Général d'AFRISTAT de présenter ce relevé de conclusions au Comité de direction d'AFRISTAT d'octobre 1999.

Les participants à la réunion remercient la Direction Générale d'AFRISTAT pour la parfaite organisation de leurs travaux.

Fait à Bamako le 6 octobre 1999

Pour le Conseil scientifique

**Le Président**

**Jean-Louis BODIN**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président du Conseil scientifique pour la période 1999-2001
4. Rapport d'activités de la Direction Générale et suite donnée aux délibérations
5. Examen des travaux d'harmonisation en cours
  - 5.1. Nomenclature d'activités et de produits
  - 5.2. Elaboration des comptes nationaux
6. Programme statistique minimum commun (PROSMIC)
7. Examen du projet de programme de travail 2000
8. Expérience du fonctionnement des conseils nationaux de statistique en Afrique
9. Présentation du site Web AFRISTAT
10. Questions diverses

**LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Institution</b>	<b>Fonction</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone / Fax</b>
<b>BODIN Jean-Louis</b>	EUROSTAT	Chef du Bureau de liaison d'EUROSTAT au Parlement Européen	Commission Européenne - Eurostat Bureau de Liaison avec le Parlement Européen L-130-2/138 rue de la Loi, 200 B-1049 Bruxelles - Belgique	Tel (32 2) 299 53 22 Fax (32 2) 296 81 86 Email <a href="mailto:jeanlouisbodin@eurostat.cec.be">jeanlouisbodin@eurostat.cec.be</a>
<b>AMELEWONOU Akouete Koffi</b>	CEA	Statisticien à la Division des Services d'information pour le Développement	CEA - P.O. Box 3001 Addis Abeba ETHIOPIE	Tel. (2511) 51 72 00 poste 33173 Fax (251 1) 51 44 16 Email <a href="mailto:amelewonou@un.org">amelewonou@un.org</a>
<b>BANKOLE Maurice Dossou</b>	INSAE Bénin	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 31 34 31 Fax : (229) 31 34 31 E-mail : <a href="mailto:insae-ci@planben.intnet.bj">insae-ci@planben.intnet.bj</a>
<b>BAZIN Lomizi Pascal</b>	Commission UEMOA	Expert au Département des Politiques Economiques	Commission UEMOA - 01 B.P. 543 Ouagadougou 01, BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 Email
<b>CHARMES Jacques</b>	Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines	Professeur des Universités	Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement 47 Bd Vauban 78047 Guyancourt Cedex France	Tel. (33 1) 39 25 53 75 Fax (33 1) 39 25 53 00 Email <a href="mailto:charmes@bondy.ird.fr">charmes@bondy.ird.fr</a>
<b>DIALLO Mohamed</b>	Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Mali	Coordonnateur du Programme cadre de renforcement des capacités nationales pour une gestion stratégique du développement	Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Bamako, MALI	Tel. (223) 23 14 75
<b>NDEFO</b>	CEMAC	Secrétariat Exécutif	CEMAC - B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : <a href="mailto:Sgudeac@intnet.cf">Sgudeac@intnet.cf</a>

--	--	--	--	--

**LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT (suite et fin)**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Institution</b>	<b>Fonction</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone / Fax</b>
<b>PORTELLA André</b>	BAD	Statisticien Principal à la Division de la Statistique	BAD - 01 B.P. 1387, Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tel. (225) 20 49 06 Fax (225) 20 49 48 Email <a href="mailto:A.portella@afdb.org">A.portella@afdb.org</a>
<b>SIMONPIETRI Antoine</b>	Banque Mondiale	Statisticien Principal	Banque Mondiale - Room J8-065 1818 H Street N.W. Washington DC 20433 ETATS UNIS	Tel 1 (202) 473 13 41 Fax 1 (202) 473 79 13 Email <a href="mailto:asimonpietri@worldbank.org">asimonpietri@worldbank.org</a>
<b>TOUNA-MAMA</b>	Cameroun	Professeur Agrégé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Doyen de la Faculté	Université de Yaoundé II B.P. 1992 – Yaoundé CAMEROUN	Tel. (237) 20 69 25 Fax (237) 20 69 25 / 23 54 02
<b>Koffi N'GUESSAN</b>	ENSEA Côte d'Ivoire	Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan	ENSEA 08 BP 03 Abidjan	Tel. (225) 44 08 40 / 44 41 15 Fax (225) 44 39 88 Email <a href="mailto:nguessan@ensea.ed.ci">nguessan@ensea.ed.ci</a>
<b>DIOP Lamine</b>	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 23 55 00 23 55 80 Fax. (223) 22 11 40 Email <a href="mailto:afristat@malinet.ml">afristat@malinet.ml</a>
<b>BALEPA Martin</b>	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 23 55 00 23 55 80 Fax. (223) 22 11 40 Email <a href="mailto:afristat@malinet.ml">afristat@malinet.ml</a>